

12-1-66
12-1-66

Commune de
MONTMELUN
Section N° 23



REGLEMENTATION du BOISEMENT
(Application de l'article 52-1 du code rural)

Délimitation des zones soumises à réglementation
Legende
Périmètre des zones soumises à réglementation
Périmètre des zones non soumises à réglementation

Plan approuvé par la Commission Communale
dans sa séance du 7.11.66
Le Président
[Signature]

Le Secrétaire
[Signature]



pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 13 FEVRIER 1967

7 8